

**DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE**
COMMUNIQUÉN° **013**/MATD/DGE/2025

La Direction Générale des Élections (DGE) adresse ses vives félicitations à l'ensemble des électeurs, aux forces de défense et de sécurité, ainsi qu'à toutes les parties prenantes du processus électoral, pour leur sens élevé de responsabilité, leur engagement citoyen et leur contribution déterminante, qui ont permis de faire du 28 décembre 2025 une journée électorale apaisée, marquée par le calme et la paix sur toute l'étendue du territoire national.

Par la même occasion, la DGE porte à la connaissance de l'opinion nationale et internationale que la proclamation des résultats provisoires partiels, entamée le lundi 29 décembre 2025, se poursuivra **le mardi 30 décembre 2025 à partir de 22 heures, au siège de la Direction Générale des Élections.**

À cet effet, la DGE invite :

- les membres du Gouvernement ;
- les représentants des institutions nationales et internationales ;
- les candidats à l'élection présidentielle ou leurs représentants dûment mandatés ;
- ainsi que l'ensemble des parties prenantes au processus électoral, à honorer de leur présence à cet instant solennel, qui constitue une étape majeure dans le déroulement du processus électoral et dans la consolidation de la démocratie dans notre pays.

La Direction Générale des Élections remercie toutes les parties concernées pour l'intérêt constant porté au processus électoral et compte sur la mobilisation de chacun.

30 DEC 2025

Conakry, le

La Directrice Générale des Elections*Signature***Madame CAMARA Djenabou Touré**